

Guerres par procuration !

28 août 2014



Karim MOHSEN

Qui se rappelle du sulfureux lieutenant français, Bob Denard, mort en 2007, qui, dans les années 1970, avait sévi en Afrique et a été le premier à donner au mercenariat un aspect militaire – certes rudimentaire – par la création d'une armée de 500 mercenaires qui allaient défrayer la chronique.

Ce mercenariat, quoique ringard, annonçait les futures « Sociétés militaires privées » : SMP, ou Private Military Company, PMC en anglais. Elles ont d'autres noms, Sociétés de sécurité privées, SSP, ou combinant les deux SMSP, qui se sont mises au service du plus offrant, allant jusqu'à sous-traiter les guerres pour les Etats. Ce sont les Etats-Unis – d'où le concept est parti – qui vont encourager l'émergence de ces armées privées dont les offres sont variées allant du soutien logistique aux armées à la formation militaire ou assurer la sécurité des multinationales ou des ONG. L'aperçu de leurs offres de services est très large. L'ancien président George W. Bush évoqua publiquement la possibilité de leur faire appel. Ce qu'il fit au lendemain de l'invasion de l'Irak où elles se signalèrent par les massacres de civils (Blackwater) et tortures de prisonniers (Titan Corp et le scandale de la prison d'Abou Ghreïb à Bagdad).

La plus médiatisée de ces SMSP est sans conteste la société Blackwater qui sema la terreur en Irak en 2007. On a évalué à quelque 50 000 le nombre de personnes qui travaillaient pour ces sociétés en Irak. Mais pas seulement. Ces sociétés militaires privées opèrent également en Syrie épaulant l'« internationale djihadiste » composée de dizaines de milliers de combattants venus des cinq continents. Ce sont là des armées sans Etat, échappant à tout contrôle et à toute juridiction civile ou militaire. Blackwater (actuelle Academi depuis ses scandales en Irak) active aussi en Ukraine où plus de 400 de ses membres sont déployés, combattant aux côtés de l'armée de Kiev, les séparatistes russophones. Qui sont-elles ? La plupart de ces sociétés qui semblent disposer de moyens financiers et infrastructurels illimités sont dirigées par d'anciens militaires américains qui ont gardé d'excellents rapports avec la hiérarchie militaire étasunienne.

De fait, la plupart de ces sociétés sont immatriculées aux Etats-Unis. Si ce nouveau type d'intervention militaire « privé » fait la Une des médias et est l'objet de thèses universitaires – ce « marché » qui connaît un essor fulgurant est évalué à plus de 100 milliards de dollars – c'est que désormais leur notoriété a dépassé le cercle des initiés devenant un motif de préoccupation. Selon les analystes, ces sociétés « militaires et de sécurité privées » – au nombre de plusieurs centaines – opèrent dans une cinquantaine de pays. Ainsi, la mondialisation touche désormais les armées quand ces « Smsp » prennent la relève des Etats, sous-traitent leur guerre. Des guerres par procuration ! La fiction rattrapée par la réalité. Est-il étonnant que les Etats-Unis soient l'un des principaux clients de ces sociétés ? En fait, les Etats-Unis dont les effectifs militaires ont baissé de moitié (de 2,1 millions de soldats en 1990 à 1,4 million actuellement) au lendemain de l'effondrement de l'Union soviétique, ont été ou sont engagés sur plusieurs fronts militaires hors de leurs frontières. En fait, le noyau dur de ces sociétés militaires privées est formé de ces soldats et officiers « victimes » du dégraissage des armées, notamment américaines, après la fin de la Guerre froide. Aussi, c'est la guerre en Irak qui a mis en exergue ces « sociétés militaires

privées » dont le rôle est grandissant, allant jusqu'à remplacer des armées. Cela a été notamment le cas dans la bataille de Fallouja, en Irak, en 2004, où la firme Blackwater s'illustra par ses exactions contre les civils irakiens, s'impliquant aux combats aux côtés des GI et des marines.

Des zones d'ombre persistent au sujet de l'intrusion de ces « Sociétés militaires et de sécurité privées » dans des secteurs de compétence des Etats et du rôle de plus en plus important qu'elles assument dans les services de renseignement, la formation et l'entraînement des forces de sécurité, le soutien logistique, se substituant même aux juges dans l'interrogatoire des détenus, à la police dans la sécurisation de lieux stratégiques, la protection rapprochée, et, *last but not least*, leur contribution directe aux combats. D'ailleurs, la délégation de ces fonctions essentielles, relevant de la souveraineté de l'Etat, commence à inquiéter sérieusement, outre de soulever des questionnements d'ordre juridique et humanitaire. Après les prisons sous-traitées par des sociétés privées, voici la sécurité et l'armée qui délaissent au profit du privé partie ou tout de leurs prérogatives. Allons-nous vers la disparition graduelle de l'Etat régalien, tel que connu jusqu'ici ? Ce questionnement est loin d'être superfétatoire !

Karim MOHSEN

»» <http://www.lexpressiondz.com/edito/-guerres-par-procuration.html>